

Association des Jardins Familiaux de la VILLE de RENNES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 6, rue Arthur Fontaine 35000 RENNES

RAPPORT MORAL 2019

Cette année 2019 termine le mandat commencé il y a trois ans pour le bureau en place. Tout au long de ces 3 années, les bénévoles de l'association ont réalisé un important travail dans des domaines variés, dans les secteurs auprès des adhérents ou au siège de l'association, auprès de nos partenaires, dans l'optique permanente de procurer aux jardiniers du bonheur, mais ce bonheur a un coût insoupçonné pour le plus grand nombre d'entre nous. Dans une grande association comme la nôtre, le travail des bénévoles atteint ses limites et il est nécessaire de créer un emploi pérenne pour éviter la suractivité des bénévoles et pouvoir répondre à toutes les sollicitations ou projets.

Il est important de rappeler que l'association existe et continue de gérer les jardins grâce aux bénévoles qui se dévouent dans tous les secteurs. Nous les en remercions et espérons la participation d'un plus grand nombre de jardiniers.

Les comités de secteurs ont vu leurs membres renouvelés lors des AG des secteurs fin 2019. La prochaine étape sera la constitution d'un nouveau bureau de l'association avec la désignation des dirigeants de l'association par les membres du conseil d'administration. Nous espérons que lors du renouvellement du bureau, celui-ci pourra être étoffé.

Le rapport d'activité 2019 et le bilan financier 2019 sont présentés dans ce document et soumis au vote des adhérents. Le projet de budget 2020, a été présenté au conseil d'administration le 28/02/2020 qui l'a approuvé. Des documents détaillés seront disponibles sur le site internet de l'association.

Dans le contexte actuel ces documents vous sont transmis et nous vous demandons de donner votre avis, en utilisant le bulletin joint au courrier d'envoi, et en nous le retournant par courrier ou par mail.

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

L'association en quelques chiffres :

- ☐ 11 secteurs de jardins (1015 jardins) avec 11 comités de secteurs animés par des bénévoles (environ 80 personnes), qui ont en charge la gestion journalière et les attributions de jardins.
- ☐ 1 comité directeur (13 personnes) – 6 réunions par an.
- ☐ 1 Conseil d'Administration (32 personnes) - 2 réunions par an.
- ☐ 1 salariée - 4 jours par semaine (en contrat CDI depuis le 1^{er}/02/2017)
- ☐ Des réunions avec les représentants de la ville de Rennes : la Direction des Jardins et de la Biodiversité et le conseiller municipal délégué à l'Écologie urbaine et à la transition énergétique.
- ☐ La participation aux réunions des comités de secteur, des rencontres avec les jardiniers et l'organisation de réunions dans les secteurs lorsque c'est nécessaire.

Les faits marquants de 2019 :

Une nouvelle convention a été signée avec la ville. Elle est applicable depuis le 1/01/2019.

La fin de la révision par la DJB du nouveau règlement produit par l'association et sa diffusion en mars 2019 avec la convocation à l'AG.

La destruction par incendie, par la négligence de certains jardiniers, d'un bloc de 4 cabanes à la Bentinais et 2 autres blocs de 2x2 cabanes à la Prévalaye. Cela doit vous inciter à la prudence dans l'usage des barbecues, et à vérifier que votre assurance vous couvre bien en cas de dégradation des cabanes, propriété de la ville de Rennes.

L'achat de compteurs d'eau pour le secteur du Patis Tatelin avec pour objectif d'en équiper tous les jardiniers afin de maîtriser les consommations d'eau. Mise en place au cours de l'hiver 2019-2020.

La rénovation par la ville de Rennes du réseau d'eau à la Prévalaye. Les travaux débutés fin 2019, ont malheureusement été interrompus par les pluies cet hiver et n'ont pu reprendre avant le printemps 2020.

La diffusion en juillet d'une nouvelle lettre d'information, la « Feuille de choux », à tous les jardiniers. Nous attendons la rédaction d'articles par nos journalistes et écrivains jardiniers.

Le déplacement aux Floralties de Nantes et la visite commentée du jardin des Pépins.

Il y a eu 85 renouvellements de jardins et il y avait 350 demandes de jardins en fin d'année

La gestion des litiges en 2019 :

De trop nombreux jardiniers ont un comportement peu respectueux du règlement, de leurs voisins ou de leur environnement, et l'on constate de trop nombreuses incivilités. En 2019, 53 jardiniers ont été convoqués au siège de l'association soit pour retard de paiement, soit pour non-respect du règlement intérieur. Ces procédures ont abouti à l'exclusion de 7 jardiniers, mettant fin à la mise à disposition de leur jardin.

Un cas a malheureusement mobilisé de trop nombreuses heures de travail pour défendre devant le tribunal les positions de l'association, le jardinier en question ayant déposé plainte auprès du tribunal d'instance, contre la ville de Rennes d'une part et contre l'association d'autre part, du fait de son exclusion pour non-respect du règlement.

Cette expérience pénible, non terminée, nous conforte dans la volonté de consolider notre règlement et nos procédures avec l'appui d'un cabinet d'avocats.

RAPPORT FINANCIER 2019

La situation financière de l'association est bonne car elle dispose d'un fond associatif important. Notre souhait est de restituer aux jardiniers une part de cet argent accumulé au cours des précédents exercices, en réalisant divers projets d'équipement des secteurs ou d'amélioration des jardins, et pour cela nous pouvons présenter des budgets en déséquilibre.

Les recettes proviennent principalement du versement des redevances des jardiniers, des cotisations des adhérents, de la perception de frais de gestion et de la vente de marchandises. L'association ne dispose pas de subvention directe mais elle dispose du soutien appréciable de la Direction des jardins et de la Biodiversité et des jardiniers de la ville.

Les dépenses sont constituées par les achats de produits et de matériels, des services extérieurs (loyers et redevance versée à la ville propriétaire des jardins), de frais postaux, du salaire et des charges afférentes. L'association reverse aux secteurs des subventions de fonctionnement et d'animation. Elle achète également des matériels et des fournitures selon les besoins exprimés par les secteurs et finance les projets d'avenir.

Les achats 2019

L'association a procédé à l'acquisition de taille haies, de tondeuses ou d'autres matériels qui sont mis à disposition des jardiniers dans les secteurs. Des biobèches ont également été achetées et remises à chaque secteur. En plus des achats habituels de peinture pour l'entretien des cabanons, l'association a procédé à l'acquisition en gros de filet anti-insectes, de bâches pour serres et d'amendements (compost en sac et fumier en granulés). L'acquisition de nouveaux compteurs et des fournitures nécessaires à l'équipement du secteur du Patis Tatelin et des secteurs déjà équipés, représente une dépense de 3825 €.

Cette année, pour participer à la réduction des déchets plastiques nous avons fait fabriquer des verres réutilisables au logo de l'association, pour que chaque secteur puisse les utiliser lorsqu'il organise des fêtes ou des repas. La réalisation des documents imprimés (règlement intérieur et journal) représente une dépense de 1840 €

L'activité apicole

Pour participer à la sauvegarde des abeilles mais aussi pour améliorer la pollinisation de nos légumes, l'association finance l'installation de ruches et la formation de plusieurs jardiniers. En 2019 l'association a contribué au financement d'un nouveau rucher sur le site des Gayeulles. Ainsi dans 4 secteurs, les jardiniers peuvent se partager le miel produit par nos abeilles. C'est une bonne raison de fleurir nos jardins.

COMPTE DE RESULTAT (extrait du rapport CER - expert Comptable)			
	2019	2018	variation
ventes de marchandises (eau)	12886,59	14176,21	-1289,62
produits de l'activité			
frais de gestion et droits d'entrée	4976,12	5079,00	-102,88
cotisations adhérents	11682,00	11416,00	266,00
recette des secteurs	19473,94	19338,00	135,94
redevances des jardins	70019,53	69126,00	893,53
autre produits de l'activité	5059,30	2079,00	2980,30
subvention d'exploitation		1190,00	-1190,00
reprise et transfert de charges	416,67	3000,00	-2583,33
autres produits	39,29	69,00	-29,71
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	124553,44	125473,21	-919,77
achats de matières premières	3643,80	1907,80	1736,00
achats non stockés et charges externes	100858,11	94590,89	6267,22
impôts et taxes	381,16	376,17	4,99
salaires et traitements	18053,29	17852,77	200,52
charges sociales	5581,87	5070,58	511,29
amortissements et provisions	3211,05	1770,84	1440,21
autres charges	15,57	146,56	-130,99
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	131744,85	121715,61	10029,24
produits financiers	659,91	668,55	-8,64
charges financières			
RESULTAT FINANCIER	659,91	668,55	-8,64
RESULTAT COURANT	-6531,50	4426,15	-10957,65
produits exceptionnels	-40,00	730,49	-770,49
charges exceptionnelles		-610,59	610,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-40,00	119,90	-159,90
EXCEDENT OU DEFICIT	-6571,50	4546,05	-11117,55

BILAN de l'exercice 2019

ACTIF	brut	amortissements	net au 31/12/19	net au 31/12/18	PASSIF	net au 31/12/19	net au 31/12/18
Immobilisations incorporelles	224	224					
immobilisations corporelles					Fond associatif sans droit de reprise	84097	80380
constructions	2510	2510					
installations techniques, matériel et outils	12619	8745	3874	4580	Autres réserves	21274	21274
autres immobilisations corporelles	11512	9491	2021	1972			
autres immobilisations financières	7		7	7	RESULTAT DE L'EXERCICE	-6571	4545
ACTIF IMMOBILISE	26872	20970	5902	6559	FONDS PROPRES	98800	106200
Avances et acomptes versés	469		469	409	emprunts et dettes financières diverses	55373	52294
Créances usagers et comptes rattachés	4494		4494	3244	avances et acomptes sur commandes en c	178	
Autres créances	69		69	987	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22090	29283
Disponibilités	163107		163107	174318	dettes fiscales et sociales	1877	2530
Charges constatées d'avance	4338		4338	5628	autres dettes	60	839
ACTIF CIRCULANT	172477		172477	184586	DETTES	79578	84946
TOTAL de L'ACTIF	199349	20970	178379	191145	TOTAL DU PASSIF	178378	191146

Les documents comptables seront disponibles sur le site internet de l'association.

RAPPORT D'ORIENTATION 2020

A la fin de l'année 2019, nous avons 335 demandes de jardins en attente d'une attribution, dont une part importante au sud de la ville. De nouveaux secteurs verront-ils le jour ? Nous rappelons régulièrement cette situation aux représentants de la ville. La création d'un nouveau secteur est prévue dans les prairies Saint Martin mais toujours rien de prévu au sud de Rennes.

L'augmentation du nombre de parcelles à gérer posera le problème de l'accroissement de la charge de travail pour notre agent permanent mais aussi pour les bénévoles. La question du recrutement d'un deuxième permanent deviendra cruciale, et le problème de son financement devra être résolu.

Nous nous sommes fixé 3 axes d'évolutions prioritaires pour les années à venir. Ils concernent notre engagement en matière de protection de l'environnement et en faveur du développement durable :

- La maîtrise et la réduction des consommations d'eau, d'où la stratégie de mise en place de cuves sur tous les anciens secteurs et la mise en place de compteurs d'eau individuels.
- La gestion des déchets, avec la suppression prévue des bennes sur les secteurs qui en sont encore équipés. Ça passe par une meilleure discipline des jardiniers en faveur du tri de leurs déchets, et par un apprentissage à la réutilisation des déchets de jardins en paillage et compostage.
- L'évolution des pratiques culturelles par le développement d'action d'information ou de formation aux techniques de jardinage respectueuses de l'environnement et le respect de la législation interdisant l'usage des pesticides de synthèse.

Pour parvenir à ces objectifs, nous envisageons de travailler avec les services de la ville de Rennes et de Rennes Métropole. Nous prévoyons également d'adhérer à la maison de la consommation et de l'environnement afin d'établir des partenariats avec les associations qui œuvrent dans ces domaines.

Projet de budget 2020

Le Conseil d'Administration du 12/12/2019 a adopté l'augmentation des droits d'entrée (10€) et des frais de gestion portés sur les factures (3 € par semestre).

Lors de sa séance du 28/02/2020 le conseil d'administration a adopté un budget en déficit afin de financer les projets concernant :

- L'équipement des points d'eau et l'acquisition de compteurs pour le secteur de la Bintinais
- Les projets de collaboration avec des associations de la MCE
- L'aménagement d'un nouveau secteur dans les prairies Saint Martin

BUDGET PREVISIONNEL 2020		adopté au CA du 28/02/2020
total des produits	125001	total des sommes collectées : redevances, cotisations, eau facturée, frais de gestion et produits de l'activité
Achats	17201	Matériel achetés pour les secteurs et équipement du secteur de la Bintinais pour le comptage de l'eau
Services extérieurs	65150	dont les loyers, la redevance versée à la ville, les charges, ...
Autres services extérieurs	27600	dont les subventions aux secteurs, les frais postaux, les rémunérations d'intermédiaires et honoraires
Impôts et taxes	500	
Charges de personnel	26200	incluant salaires brut et charges sociales
charges diverses	3350	dont les dotations aux amortissements
Total des charges	140001	
Déficit prévisionnel	-15000	pour financer l'équipement des points d'eau de la Bintinais et l'achat de compteurs, des actions concertées avec des associations de la MCE et l'aménagement du secteur des prairies Saint Martin